

L'autonomie dans les établissements, vous la voyez comment ?



Certains sont pour, d'autres contre. Plusieurs candidats aux élections présidentielles, de droite comme de gauche, la placent au centre de leurs propositions.

Le SE-Unsa vous propose de répondre à une enquête pour construire avec vous des propositions qui mettent l'autonomie au service des projets pédagogiques dans les établissements scolaires.

[Répondre au questionnaire](#)

Bac pro des métiers du commerce et de la vente : un projet avorté ?

Le projet du bac pro des métiers du commerce et de la vente a été retiré de l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'éducation du 23 mars. Le SE-Unsa le déplore car les évolutions proposées sont globalement intéressantes.

[Lire l'analyse du SE-Unsa](#)

Segpa, Érea, Ulis : Cappei et régime indemnitaire des enseignants du 2nd degré

Les textes sur le Cappei sont parus et le nouveau cadre du régime indemnitaire arrêté. On peut noter des éléments positifs mais des combats restent à mener.

[Cappei : quid des enseignants du 2nd degré ?](#)

[Quel régime indemnitaire ?](#)

Mutations intra : c'est maintenant !

se-[unsas.org](http://se-unsas.org)

Ma mut'
je m'en occupe !

C'est le moment de la saisie des vœux dans le cadre du mouvement intra. Des militants du SE-Unsa sont disponibles, au plus près de chez vous, pour vous accompagner et vous aider à élaborer votre stratégie. N'hésitez pas à les solliciter !

[Les sections locales du SE-Unsa](#)

Segpa : le rendez-vous manqué

Pour la deuxième année consécutive, l'immense majorité des recteurs bloque, pour les classes de Segpa, la dotation supplémentaire destinée à mettre en œuvre l'aide personnalisée et les enseignements pratiques interdisciplinaires. Alors qu'une **note de la Depp** montre que le système peine à corriger les inégalités sociales en pointant notamment les élèves de Segpa, cette discrimination n'est pas acceptable.

[En savoir plus](#)

Moi, tuteur, je dis que

**Moi, tuteur,
je dis que**

Vous êtes tuteur ou tutrice ? Mieux vous connaître pour mieux vous défendre, c'est le souhait du SE-Unsa à travers cette enquête rapide. Vos réponses nous permettront d'affiner et d'appuyer nos demandes et de vous proposer des informations et ressources adaptées.

[Compléter l'enquête](#)

Offre découverte : rejoignez le SE-Unsa !

**Adhésion
DÉCOUVERTE**

Du 10 mars au 10 mai 2017, vous pouvez adhérer à tarif préférentiel (60 ou 80 euros selon le cas) au SE-Unsa. Si l'on ajoute le crédit d'impôt de 66 % pour les cotisations syndicales, il est facile et peu cher d'adhérer, dès aujourd'hui, au SE-Unsa (offre réservée aux seuls nouveaux adhérents). Vous pouvez adhérer en ligne en quelques clics seulement !

[Profiter de l'offre découverte](#)